

Cas : Découverte de la mer - Trois clochers sur Seine TD3

Trois clochers sur Seine est une petite ville de 50 000 habitants de la région parisienne, proche de Paris qui possède une ancienne ZUP (zone à urbaniser en priorité) difficile où se trouvent quelques pavillons, le plus souvent anciens et vétustes, et des ensembles de logements sociaux habités par des populations encore assez défavorisées.

Située à la limite de l'agglomération qui est, de plus, une cité dortoir desservie par un accès RER, près du centre commercial. Ce centre constitue la principale activité économique de la commune et cette ancienne ZUP a deux écoles communales dont les enseignants ont fait remonter lors d'une réunion de travail avec la mairie l'information suivante : après une enquête discrète auprès des enfants, il apparaît qu'un enfant sur cinq de la cité n'a jamais vu la mer autrement qu'à la télévision.

On appelle « ne pas connaître la mer » : le fait de ne s'être jamais baigné ou trempé les pieds dans l'eau sur une plage.

L'ensemble des professeurs des écoles pense qu'une action sociale dans ce domaine pourrait avoir un effet favorable à la reconnaissance des habitants de cette cité qui connaît un taux de délinquance assez élevé et qu'une action sur ce point peut faciliter l'intégration des enfants et de leurs familles.

Madame le Maire, en conseil municipal, s'est engagée à étudier cette information et à rechercher éventuellement une réponse à ce manque d'intégration sociale.

Vous êtes au travers de l'association " **J'aime ma ville** " dont vous êtes un membre actif, chargé(e) de proposer une réponse à cette interrogation en tant qu'équipe projet.

À vous de définir un projet, de le faire valider par le Conseil municipal et de mettre en place une équipe, l'absence d'activité industrielle sur la commune limite le budget à 5 000 / 6 000 € que la mairie peut accorder à ce besoin. Celle-ci, prudente et économe, ne vous a annoncé dans un premier temps que 2000 à 3000 €. Mais vous avez pu apprendre que la commune et les élus font le coup d'un budget famélique théorique à tout nouvel intervenant*.

Madame le Maire vous a aussi indiqué qu'il existait, parmi ses administrés, Madame MICHU**, âgée de 86 ans, veuve de Jean MICHU, ancien directeur - fondateur de MTT, MICHU Transport Travaux, entreprise locale du bâtiment et des travaux publics dont les camions ont longtemps sillonné les routes de la commune. Revendue depuis lors à la Routière française contre une part au capital. Madame MICHU, qui n'a pas eu d'enfant, reste attachée à la commune où elle a passé sa vie et souhaite toujours contribuer à une action positive pour le bien-être des enfants de la commune. Celle-ci dispose au travers de revenus qu'elle touche de la Routière française via la part d'actions dont elle dispose d'un

petit capital. Elle souhaite à la condition absolue d'un anonymat vis-à-vis de tous, et en particulier de ses deux nièces, apporter son soutien financier à concurrence de 2 000 / 3 000 € (a-t-elle dit) à un projet intéressant le devenir de certains enfants de la commune.

() Commentaire « stratégique » quant à la méthodologie : la bonne solution est de raisonner par enfant a priori et de réfléchir aux différentes sources de revenu possibles (il en existe d'autres!). C'est votre projet, à vous d'en fixer les limites qui doivent être réalistes et raisonnables*

*(**) Madame MICHU est une parente très éloignée, discrète, méthodique, altruiste et qui n'aime pas que l'on parle d'elle, d'une très grande fortune française dont on parle beaucoup.*

Votre mission :

Votre mission est de proposer un projet répondant à ce manque. Le pointage effectué met en évidence la liste de 92 noms d'enfants ayant entre six ans et 11 ans (c'est-à-dire inscrits à l'école communale et ne connaissant pas la mer).

Pour réaliser ce travail collectif, vous devez donc former votre équipe, choisir un capitaine qui coordonnera la définition des rôles et les responsabilités de chacun en son sein. L'équipe établira collectivement les documents nécessaires.

Vous disposez en annexe de modèles et de fiches outils.

1) Vous devrez pour cela former une équipe/projet (4 à 5 personnes) :

- Préparer des simulations d'entretien d'embauche en divisant les groupes en deux sous-groupes.
- Chaque groupe de travail défini deux sous-groupes : les recruteurs / les candidats.

Les recruteurs travaillent pendant l'entretien conjointement.

Les candidats se présentent à l'entretien individuellement.

Chaque entretien doit être réalisés en moins de 15 minutes.

2) Avec votre équipe, vous devez sous un mois, présenter au Conseil Municipal de Trois Clochers sur Seine le projet avec :

- Un descriptif,
- Un planning,
- Un budget.

Ne vous arrêtez pas dans un premier temps au budget, commencez par définir votre voyage et son contenu. Puis faites votre projection budgétaire et gérez votre « manque à faire ».

La gestion du « manque à faire » :

Cette gestion peut se faire par différentes méthodes :

- La modification des prestations,
- La négociation des conditions d'achat,
- L'augmentation des ressources : Auprès des partenaires actuels (maire et Madame MICHU), ou

Par la recherche (de nouveaux partenaires complémentaires).
Vous devez comme dans la réalité essayer de conjuguer ces différentes possibilités.